



Commission de la Fédération Nationale de la Chasse
13 rue du Général Leclerc 92136 ; ISSY LES MOULINEAUX

Feuille d'engagement

*** La JOURNEE SAINT HUBERT de l'Aube, le 05/10/2024 sur le territoire de la Société de Ferreux Quincey et Avant les Marcilly**
Rdv à 8h00 à la salle des fêtes de Ferreux Quincey (itinéraire fléché et cartographié)
(Date limite d'inscription le 27 septembre 2024)

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département de l'AUBE.

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Junior » (- de 20 ans à la date du concours) avec chien leveur mixte,
- « Junior » (- de 20 ans à la date du concours) avec chien d'arrêt mixte,
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt,
- « Chasseresse » avec chien leveur,
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt,
- « Chasseur » avec chien leveur,
- « Chasseur » avec chien dit *Trialisant mixte*,
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou leveur de gibier mixte

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur.

La FDC10 prend à sa charge l'inscription pour la classe «jeun (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés» Sur présentation de la feuille d'engagement.

Montant de l'engagement par chien : 15 € (Gratuit pour les jeunes et chasseurs accompagnés)

Prix du repas : 25 €

Réservations des repas :

Règlement chèque au nom de : F.D.C.A.

A retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à : **FDCA – Chemin de la Queue de la Pelle
10440 La Rivière-de-Corps
ou par mail à : dupre.g@fdc10.org**

Important: Pour les Catégories des "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail..... (Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Attention: Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 27 septembre 2024, (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion. Fait à

..... le

Lu et approuvé -Signature: